

**DÉLIBÉRATION N°2019-20\_44**  
**du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté**

**Séance en date du mardi 10 décembre 2019**

4. Affaires financières :

4.6. Propositions de remises gracieuses

La délibération étant présentée pour décision

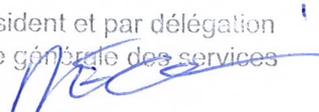
Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18  Membres présents : 16 Membres représentés : 6 Total : 22	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0  Suffrages exprimés : 22  Pour : 22  Contre : 0
---	--

Les membres présents et représentés du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté après en avoir délibéré, approuvent à l'unanimité les propositions de remises gracieuses.

Besançon, le 12 décembre 2019

Le président de l'université de Franche-Comté

Pour le président et par délégation  
La directrice générale des services



Jacques BAHY

Rabia DEGACHI



Annexes / pièces jointes :

Annexe n° 17 - Tableau des remises gracieuses

*Délibération transmise au Recteur de l'académie de Besançon, Chancelier des universités*  
*Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté*

